MAIRIE DE AVERNES

NON À LA FERMETURE DES URGENCES DE NUIT !

Signez la pétition du Comité de défense de l'Hôpital de Magny-en-Vexin

Le couperet vient de tomber pour les urgences de nuit, dont la fermeture a été décidée de manière soudaine et sans concertation auprès des élus locaux.

En réaction à cette décision dramatique, qui devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2026, le **Comité de défense de l'Hôpital de Magny-en-Vexin** créé par le Maire de la commune, Luc Puech d'Alissac, invite tous les élus et les habitants du territoire à faire front.

Rejoignez la mobilisation pour protéger notre hôpital et garantir l'accès aux soins pour tous en signant la pétition, disponible dans toutes les mairies.

NOM & PRENOM	ADRESSE MESSAGERIE	SIGNATURE
NOBLIA Chrystelle Maire d'AVERNES	mairie@avernes95.fr	